

# Après la pandémie COVID-19, une liturgie vivante et nourrissante

Les mois de pandémie du COVID-19 ont imposé de nouveaux comportements afin d'éviter des contaminations dangereuses, y compris au cours des célébrations liturgiques dans les lieux de culte. Les décisions officielles sur le nombre de personnes autorisées à participer « ensemble » aux célébrations n'ont pas toujours été justifiées au plan scientifique. Par mesure de précaution, les chefs de culte les ont respectées.

Plusieurs mois après la période « dangereuse », nous voilà heureux de retrouver la liberté de célébrer la liturgie sans entraves. Les évêques de Belgique ont publié le 28 mai 2023 la lettre *Célébrer la liturgie après la pandémie de coronavirus* (INTERcontact, N° 03, juillet-août-septembre, p. 11-16) pour clarifier certaines directives liturgiques datant de la pandémie, qui sont parfois considérées comme toujours en vigueur ou sont devenues la 'nouvelle norme' dans la pratique (p. 11).

Je rappelle que les prêtres ont eu, durant l'année 2021, la possibilité de s'initier à la nouvelle traduction du *Missel Romain*, Troisième édition typique, Paris, AELF, 2021. Avec Philippe Vermeersch, Michel Vinckier et Patrick Willocq, j'ai parcouru les sept doyennés du diocèse pour reprendre des aspects estimés essentiels de la *Présentation générale du Missel Romain* (p.X-LXVIII). Les rencontres avec les prêtres ont eu lieu à Marcinelle (22 novembre 2021), Beaumont (29 novembre 2021), Mouscron (2 décembre 2023), Mons (6 décembre 2021), Tournai (13 décembre 2021), Mesvin (14 décembre 2021) et Villers-Notre-Dame (16 décembre 2021).

De plus, le 29 juin 2022, le Pape François a publié la Lettre apostolique *Desiderio desideravi*. Après avoir écrit uniquement aux évêques en publiant le Motu Proprio *Traditionis custodes* (16 juillet 2021), le Pape veut partager avec (tous) quelques réflexions sur la liturgie, dimension fondamentale pour la vie de l'Église. Le Pape n'a pas l'intention de traiter la question de manière exhaustive. Il souhaite plutôt offrir quelques pistes de réflexion qui puissent aider à la contemplation de la beauté et de la vérité de la célébration chrétienne (*Desiderio desideravi*, n° 1).

Dans cet *Éditorial*, je ne vais pas faire une synthèse de ces « documents ». Je vais simplement attirer l'attention sur quelques aspects, qui ont été « laissés de côté » ou « introduits » durant la période COVID-19, en faisant référence principalement à la liturgie eucharistique.

# I. Espace liturgique

## A. Sanctuaire

Quand on entre dans une église, les yeux sont d'abord fixés sur le « sanctuaire », le lieu où se dresse l'autel, le lieu où est proclamée la Parole de Dieu (l'ambon), le lieu où le prêtre, le diacre et les autres ministres exercent leurs fonctions (le siège pour le prêtre qui préside et les autres sièges). Cela signifie que TROIS lieux doivent être visibles au premier regard. J'insiste. Dans pas mal d'églises, le regard est orienté vers le tabernacle. Or, celui-ci, qui contient la réserve eucharistique, peut être placé dans le sanctuaire, à condition d'être séparé de l'autel de la célébration, ou en dehors du sanctuaire, dans un oratoire adapté à l'adoration et à la prière personnelle des fidèles.

### Autel

L'autel est la table du Seigneur à laquelle le peuple de Dieu est invité à participer. Regardons comment nous décorons l'autel. Les fleurs sont disposées autour de l'autel. Un petit bouquet peut être déposé sur l'autel. Les chandeliers sont soit sur l'autel, soit autour de l'autel, de telle sorte que tous les fidèles puissent « voir » ce qui se fait à l'autel. Ne soyons pas obsédés par le nombre de cierges. Normalement, il en faut au minimum deux et au maximum sept.

Sur l'autel, ou à proximité, il y a une croix bien visible pour l'assemblée, une croix qui porte l'effigie du Christ crucifié.

Normalement, dans une église paroissiale, l'autel est « fixe ». On ne le déplace pas.

### Ambon

Dans pas mal d'églises, l'ambon est un lutrin qui sert à toutes les formes d'intervention orale : proclamation de la Parole de Dieu, place de l'animation pour le chant, annonce de la collecte avant la présentation des dons, annonces en fin de célébration.

L'ambon est le lieu de la proclamation de la Parole de Dieu ; c'est là qu'est déposé le Lectionnaire ou l'Évangélaire ; c'est là qu'est lu ou cantillé le Psaume responsorial ; c'est là que peut être chantée ou lue l'acclamation avant l'Évangile ; c'est là qu'il convient de faire l'homélie ; c'est là que sont lues les intentions de la Prière universelle. Il arrive que, quand il y a procession avec l'Évangélaire, l'acclamation à l'Évangile soit chantée par la chorale en un autre lieu ou par l'organiste.

Tout le reste se fait à partir d'un lutrin, distinct de l'ambon.

Normalement, comme l'autel, l'ambon est fixe, et non pas mobile. Il est aussi décoré par des fleurs.

## Siège de la présidence

Le siège où se place celui qui préside est tourné vers l'assemblée. Il ne s'agit pas d'un trône, mais d'un siège simple. Près du siège du président, on place le siège du diacre. Les autres ministres de la célébration ont un siège qui les distingue du président et du diacre.

Durant la pandémie, beaucoup de gestes ont été réservés au président de la liturgie, si bien qu'on déposait sur l'autel tout ce qui était nécessaire « avant la célébration » : patène, hosties, calice, vin, eau, missel, corporal, purificateur, ustensile pour le lavabo et « des » pales pour arrêter les postillons du président ! Certains ajoutaient des corporaux pour couvrir les hosties, le calice et tout le reste. Ce temps est révolu.

Au début de la célébration, l'autel est « vide » : une nappe suffit. On peut y déposer des cierges qui n'empêchent pas de voir la patène et la coupe. On peut y mettre un petit bouquet de fleurs. Jusqu'à la proclamation de l'Évangile, on dépose l'Évangélaire.

Depuis la présentation des dons jusqu'au moment après la communion : le corporal, la patène avec le pain, le calice avec le vin, le purificateur, la pale, le Missel.

Pour l'ensemble, veillons à bien prévoir la diffusion avec l'aide de spécialistes : micros pour l'autel, l'ambon, le lutrin de la présidence, le lutrin pour les autres interventions.

## B. Assemblée des fidèles

Si, dans le sanctuaire, nous avons l'autel, l'ambon et le siège de la présidence, l'assemblée des fidèles trouve sa place dans ce qu'on appelle la nef, où des sièges (bancs et/ou chaises) sont disposés en nombre suffisant. Il arrive, en effet, qu'on oublie de mettre suffisamment de sièges pour les célébrations de la première communion, de la confirmation, des mariages et des funérailles.

Les fidèles qui entrent dans l'église n'ont plus besoin de flèches qui indiquent le sens giratoire, comme au temps du COVID-19. Le gel hydro-alcoolique n'est plus à présenter. Le bénitier est rempli d'eau bénite qui rappelle le baptême. Les autocollants qui interdisaient de s'asseoir à certaines places ne sont plus d'actualité.

Il est bon qu'en entrant dans une église pour y participer à la liturgie, on soit accueilli par une ou plusieurs personnes qui présentent un feuillet de célébration, avec les chants, les lectures et les informations habituelles de la vie de l'Unité pastorale. Il n'est pas interdit de se serrer la main.

Pour « faire assemblée », on peut s'asseoir l'un près de l'autre. Les distances d'autrefois sont dépassées.

Pendant la pandémie, il était interdit de chanter ; le chantre devait être à 7 mètres de l'assemblée ; la chorale était clairsemée sur une grande distance entre ses membres. Tout cela n'a plus aucun sens.

## II. Les moments de la célébration eucharistique

### A. Rites initiaux

Parmi les rites initiaux (chant d'entrée, salutation de l'autel et à l'assemblée, acte pénitentiel, gloria, prière d'ouverture), on peut en lieu et place de l'acte pénitentiel faire la bénédiction de l'eau et l'aspersion en mémoire du baptême. Ce rite est particulièrement indiqué les dimanches de Pâques. L'aspersion d'eau, interdite durant la pandémie, est vivement recommandée (*Missel Romain*, p. 1373-1377).

### B. Liturgie de la Parole

J'ai déjà signalé quelques aspects « concrets » de la liturgie de la Parole, à propos du sanctuaire.

### C. Liturgie de l'eucharistie

#### Préparation des dons

Il est recommandé d'avoir une procession des offrandes apportées par les fidèles. Le prêtre ou le diacre reçoit ces offrandes pour les déposer sur l'autel.

La collecte se déroule comme autrefois. Les personnes désignées accueillent l'argent et le déposent en un endroit hors de la table eucharistique.

Une fois que le pain et le vin sont présentés, il n'est plus nécessaire de couvrir la patène et le calice par une pale ou un voile pour éviter tout risque de contamination. Il m'arrive régulièrement que, finalement, le diacre qui m'accompagne intervienne près de cinq fois pour déposer ou enlever la pale du calice. Ce n'est plus nécessaire, sauf si on assiste à une invasion de mouches !

#### Pain eucharistique

*La Présentation générale du Missel Romain, aux n° 320 et 321, dit : Le pain destiné à la célébration eucharistique doit être du pain de pur froment, de confection récente et, selon la tradition ancienne de l'Église latine, du pain azyme. La vérité du signe demande que la matière de la célébration eucharistique apparaisse vraiment comme une nourriture. Il convient donc que le pain eucharistique, tout en étant azyme et confectionné selon la forme traditionnelle, soit tel que le prêtre, à la messe célébrée avec peuple, puisse vraiment rompre l'hostie en plusieurs morceaux et les distribuer au moins à quelques fidèles. Cependant,*

*on n'exclut aucunement les petites hosties quand le nombre des communicants et d'autres motifs pastoraux en exigent l'emploi. Mais le geste de la fraction du pain, qui désignait à lui seul l'Eucharistie à l'âge apostolique, manifesterait plus clairement la valeur et l'importance du signe de l'unité de tous en un seul pain, et du signe de la charité, du fait qu'un seul pain est partagé entre frères.*

Je pense que, sur ce point, nous avons encore du chemin à faire. Nous avons pris l'habitude de consacrer une hostie pour le prêtre qui préside et de petites hosties pour les fidèles. Pire encore, parfois, nous consacrons l'hostie du prêtre qui préside, et nous allons au tabernacle chercher les hosties pour les fidèles !

Une hostie qui apparaît clairement comme de la nourriture ! Une hostie qu'on puisse rompre en plusieurs morceaux et les distribuer au moins à quelques fidèles !

*Au n° 85 de la même Présentation générale du Missel Romain, on lit : Il est très souhaitable que les fidèles, comme le prêtre lui-même est tenu de le faire lui-même, reçoivent le Corps du Seigneur avec des hosties consacrées au cours de cette même célébration et, dans les cas prévus, qu'ils participent au calice, afin que par ces signes mêmes, la communion apparaisse mieux comme la participation au sacrifice actuellement célébré.*

Aller chercher le ciboire au tabernacle doit donc rester exceptionnel, en raison du nombre élevé et inattendu de fidèles arrivés pendant la célébration. Habituellement, on sait à l'avance le nombre approximatif des fidèles qui viendront communier. Et on prépare le nombre d'hosties à consacrer en conséquence.

## Vin eucharistique

La communion au Corps et au Sang du Christ est recommandée. Il faut par conséquent prévoir le nombre de coupes avec le vin qui sera présenté au moment de la communion. J'y reviendrai.

## Préface

Le nombre de préfaces proposé est impressionnant. Il est facile de choisir celle qui convient par rapport aux textes bibliques proclamés et par rapport à l'homélie (*Missel Romain, Table des Préfaces*, p. 413-414).

## Prière eucharistique

Il en va de même pour les prières eucharistiques. Outre les quatre prières que nous connaissons bien (p. 461-511), il ne faut pas oublier les deux prières eucharistiques pour la réconciliation (p. 573-583) et les quatre prières eucharistiques pour des circonstances particulières (p. 585-607).

### Oraison dominicale

En plusieurs endroits, les enfants sont invités à se placer autour de l'autel en se donnant la main pour réciter le Notre Père. Geste tout à fait autorisé depuis la fin de la pandémie.

### Rite de la paix

Si le geste de paix était interdit pendant la pandémie, il est maintenant fortement recommandé. Selon les coutumes locales, on donne la main à ses voisins. Il n'est pas nécessaire de faire le tour de tous les membres de l'assemblée.

### Fraction du pain

Comme indiqué plus haut, à la présentation des dons, le président rompt le pain, dont quelques morceaux seront proposés à quelques fidèles qui viennent communier.

C'est durant la fraction du pain, et non durant le geste de paix, que *l'Agneau de Dieu* est chanté ou proclamé.

### Communion

*La Présentation générale du Missel Romain dit, aux n° 281-287 : La sainte communion réalise plus pleinement sa forme de signe lorsqu'elle se fait sous les deux espèces. Car, sous cette forme, le signe du banquet eucharistique est mis plus pleinement en lumière, et on exprime plus clairement la volonté divine d'accomplir la Nouvelle et éternelle Alliance dans le Sang du Seigneur : on montre aussi plus clairement la relation entre le banquet eucharistique et le banquet eschatologique dans le royaume du Père.*

*Il va de soi que les pasteurs veilleront à rappeler aux fidèles que, même sous une seule espèce, on reçoit le Christ tout entier.*

*En même temps, les pasteurs inviteront les fidèles à participer plus intensément au rite sacré, en communiant au Sang du Christ, de sorte que le signe du banquet eucharistique soit mis davantage en lumière.*

*L'évêque diocésain peut déterminer pour son diocèse des normes qui doivent être observées même dans les églises des religieux et dans les petits groupes. Il a aussi la faculté de permettre de donner la communion sous les deux espèces, chaque fois que le prêtre à qui la communauté est confiée en tant que son pasteur propre l'estime opportun, pourvu que les fidèles soient bien instruits et que soit évité tout danger de profaner le Sacrement, ou que le nombre de participants ou une autre raison n'en rende l'exécution trop difficile.*

*La communion au Sang du Christ se fait en buvant directement au calice.*

*La communion au Sang du Christ peut aussi se faire par intinction (l'hostie est trempée dans le calice).*

Depuis des années, je suggère partout dans le diocèse de proposer la communion au Corps et au Sang du Christ « par intinction ». Au n° 285 b), on lit : *Si la communion se fait par intinction, on doit veiller à ce que les hosties ne soient ni trop minces ni trop petites, mais un peu plus épaisses que d'habitude, pour qu'on puisse commodément les distribuer après les avoir trempées en partie dans le Sang du Christ.*

À la messe concélébrée, les prêtres communient en buvant au calice, sauf si leur nombre est très grand. Dans ce cas, c'est par intinction.

## Purification

Une fois que tous les fidèles qui se sont présentés ont communié, le prêtre, le diacre ou l'acolyte institué veillent à ce que les vases liturgiques soient « purifiés ».

Les hosties qui n'ont pas été consommées sont portées au tabernacle, dans un ciboire.

Le Sang du Christ est consommé immédiatement à l'autel.

Les vases liturgiques sont portés à la crédence et purifiés avec de l'eau.

Il n'est plus nécessaire d'utiliser le gel hydro-alcoolique, que ce soit avant ou après la communion.

## D. Rite de conclusion

Après la bénédiction, il est bon que le prêtre et les autres ministres saluent les membres de l'assemblée selon les coutumes locales.

# III. En dehors de la liturgie eucharistique dominicale

## Funérailles

Selon les coutumes locales, le prêtre ou un autre ministre présente une croix ou une icône au moment de l'offrande. Pendant la pandémie, il était interdit de « toucher » cette croix ou cette icône. Aujourd'hui, c'est de nouveau autorisé.

## Baptême, confirmation et onction des malades

Parmi les rites importants, nous avons l'imposition des mains et l'onction. Il est de nouveau permis de toucher les futurs baptisés, confirmés et malades. Il n'est plus nécessaire de se purifier avec le gel hydro-alcoolique.

Pour clôturer cette présentation de la « libération » des contraintes imposées pendant la pandémie, je cite le Pape François qui, dans *Desiderio desideravi* (n° 54), parle de la présidence de la célébration : *S'il est vrai que l'ars celebrandi est exigé*

*de toute l'assemblée qui célèbre, il est également vrai que les ministres ordonnés doivent y porter une attention toute particulière. En visitant des communautés chrétiennes, j'ai remarqué que leur manière de vivre la célébration liturgique est conditionnée – pour le meilleur ou, malheureusement, pour le pire – par la façon dont leur pasteur préside l'assemblée. On pourrait dire qu'il existe différents modèles de présidence. Voici une liste possible d'approches qui, bien qu'opposées l'une à l'autre, caractérisent une manière de présider certainement inadéquate : une austérité rigide ou une créativité exaspérante, un mysticisme spiritualisant ou un fonctionnalisme pratique, une vivacité précipitée ou une lenteur exagérée, une insouciance négligée ou une minutie excessive, une amabilité surabondante ou une impassibilité hiératique. Malgré la grande variété de ces exemples, je pense que l'inadéquation de ces modèles de présidence a une racine commune : une personnalisation exagérée du style de célébration qui exprime parfois une manie mal dissimulée d'être le centre de l'attention. Cela devient souvent plus évident lorsque nos célébrations sont transmises par voie hertzienne ou en ligne, ce qui n'est pas toujours opportun et nécessite une réflexion plus approfondie. Comprenez-moi bien : ce ne sont pas les comportements les plus répandus, mais il n'est pas rare que des assemblées souffrent d'être ainsi abusées.*

Pendant la pandémie, beaucoup de liturgies ont été transmises par les médias, dont la télévision. Cette manière de faire était justifiée lorsqu'on ne pouvait pas dépasser quinze personnes par célébration. Aujourd'hui, il est bon de rappeler que « participer » à une liturgie ne relève pas d'un smartphone ou d'un iPhone, mais bien d'une présence « physique ». De plus, « regarder la messe à la TV » ne permet pas de communier au Corps et au Sang du Christ comme membre de l'assemblée qui célèbre.

Courage ! La sortie de la période COVID-19 peut devenir, pour chacun de nous, une ouverture sur les aspects fondamentaux de la liturgie, l'aujourd'hui de l'histoire du salut, la Pâque du Christ.

+ Guy,  
Evêque de Tournai